



Que faire quand on n'arrive pas à vendre son commerce endettés?

Par **ginie02**, le **18/10/2008** à **14:50**

bonjour,

je suis commerçante dans une bijouterie fantaisie que j'ai dû mettre en vente tellement les dettes s'accumulent. malheureusement je ne trouve pas d'acheteur et j'en suis arrivée à ne plus pouvoir rien payer; mes comptes sont bloqués et mes prélèvements rejetés. le banquier, les impôts, ... ne veulent rien faire. j'ai voulu aller travailler ailleurs et laisser mon magasin à ma belle mère benevolement mais ma comptable me dit que c'est impossible.

je ne sais même pas s'il existe des aides pour les commerçants dans mon cas et je ne sais plus à qui m'adresser.

que dois-je faire? merci par avance de votre réponse.

Par **superve**, le **19/10/2008** à **17:28**

Bonjour

Au vu de votre situation, il serait grand temps de songer au dépôt de bilan et de déclarer votre situation de cessation des paiements en vue d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire.

Cette formalité est obligatoire lorsque l'actif disponible est inférieur au passif exigible et plus vous tardez plus vous risquez de voir engagée votre responsabilité.

Renseignez vous auprès du greffe du tribunal de commerce ou auprès de votre avocat

Bien cordialement.